



HAL
open science

**Nouveau projet, nouveaux besoins de formation. Vers
un référentiel pour penser un cursus académique
pleinement francophone.**

Arnaud Pannier

► **To cite this version:**

Arnaud Pannier. Nouveau projet, nouveaux besoins de formation. Vers un référentiel pour penser un cursus académique pleinement francophone.. Le Français dans le monde. Recherches et applications, A paraître. hal-01641002v1

HAL Id: hal-01641002

<https://hal.science/hal-01641002v1>

Submitted on 20 Nov 2017 (v1), last revised 17 Aug 2018 (v2)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Revue Recherches et applications – le Français dans le monde.

Article de : Arnaud PANNIER

Attaché de coopération pour le français, à l'Institut Français du Maroc.
Docteur en sciences du langage
Membre du DILTEC, Paris 3

Titre :

Nouveau projet, nouveaux besoins de formation. Vers un référentiel pour penser un cursus académique pleinement francophone.

Nouveau projet, nouveaux besoins de formation. Vers un référentiel pour penser un cursus académique pleinement francophone.

Au préalable d'une réflexion sur les besoins de formation associés au déploiement d'un cursus académique francophone, il convient de s'interroger sur la nature du projet de la Francophonie, et de ses évolutions récentes. On renverra sur ce point à des travaux que nous avons pu conduire précédemment [Pannier, 2014] et l'on analysera dans l'étude suivante les aspects les plus contemporains de ces évolutions qui témoignent des nouvelles dynamiques portées par la Francophonie institutionnelle et politique.

Jean-Marc COICAUD [2001], témoignait dans le contexte multilatéral récent de l'urgence d'une articulation entre communauté politique et société civile:

L'application des méthodes et des mécanismes institutionnels nécessaires pour dépasser le stade des discours et créer un système de gouvernance internationale suppose avant tout une définition précise des acteurs concernés et de leurs compétences respectives. Les accords de partenariat et de participation ne devront d'ailleurs pas se limiter aux organisations internationales, aux États et aux acteurs internationaux privés. Il faudra trouver des moyens originaux pour y associer d'autres acteurs : les gens ordinaires. Cela peut sembler naïf ; mais comme la culture démocratique constitue, jusqu'à nouvel ordre, le cadre de référence de notre monde, il est tout simplement impossible d'établir un système de gouvernance internationale sans y associer, d'une façon ou d'une autre, les gens ordinaires.

L'implication de la société civile nous pousse à insister sur l'inscription du projet francophone dans un territoire profondément complexe, qui peut bénéficier des nombreuses opportunités offertes par la mondialisation et qui le porte naturellement vers l'université, dont l'une des missions consiste à doter la société civile des compétences nécessaires à l'organisation du monde contemporain.

Le projet francophone est en profonde évolution : il s'est dessiné progressivement et il convient de noter que ses aspects les plus politiques ne sont que relativement récents. L'élection de Boutros Boutros Ghali au poste de Secrétaire Général, en 1997, à l'occasion du Sommet de Hanoï, marque sans doute sur ce point une inflexion importante. Les États

membres de l'OIF sont dès lors apparus désireux d'officialiser une parole commune, autour d'enjeux stratégiques contemporains qui font l'objet d'un consensus politique.

Si les Pères de la Francophonie, représentants prestigieux d'un monde en développement en marche vers son indépendance, ont revendiqué voici plus d'un demi-siècle, le français comme une langue suffisamment identitaire et partagée pour voir à travers elle un levier d'action international, il est possible d'observer dans les évolutions les plus récentes, une volonté de plus en plus manifeste des pays occidentaux d'exercer, grâce à la sphère francophone, une influence sur la scène politique internationale. Le danger sous-jacent à une telle évolution est une forme de privatisation de la dynamique multilatérale. On entend par privatisation le désir pour certains pays de capter une influence collective en usant de leur poids politique prépondérant pour rassembler une majorité d'États autour de positions nationales ou régionales fortes, mais non pleinement négociées dans le contexte multilatéral de la tribune francophone.

Pour autant, cette transformation assez rapide de la problématique modifie en parallèle les modes de fonctionnement internes du projet. Nous sommes effectivement passés dans un laps de temps assez court, d'une logique de partenariat et d'articulation des frontières, à une logique de négociation où l'usage d'une langue partagée et la référence à des valeurs communes doit parvenir à dépasser les positions singulières des pays et donc favoriser leur inscription dans un panorama politique mondial.

De fait les ambitions de la Francophonie ont profondément évolué, et même si le projet initial impulsé par le Sud, demeurait au final essentiellement structuré par une épine dorsale Nord-Sud, il apparaît aujourd'hui beaucoup plus complexe. On pourrait multiplier les exemples d'initiatives, par exemple le programme de volontariat francophone, qui traduisent des dynamiques collaboratives Sud-Sud, voire Sud-Nord... Les équilibres géographiques sont aujourd'hui particulièrement subtils et des liens beaucoup plus complexes se tissent aujourd'hui entre des pays qui apprennent à collaborer de multiples façons. Le projet qui se met en place est de fait de plus en plus divers, et engage des compétences de plus en plus nombreuses.

L'objet de notre étude consiste à observer la façon dont se met en place le dialogue international autour du projet francophone, afin de définir, dans le cadre de sa négociation institutionnelle, la nature du projet négocié, et les besoins de formation associés à ce projet.

Pour ce faire nous mobiliserons le corpus le plus récent disponible, à savoir l'ensemble des discours des chefs d'État et de gouvernement qui ont été prononcés à l'occasion du dernier rassemblement politique d'envergure des 26 et 27 novembre 2016 à Antananarivo, sur l'île de Madagascar (XVI^{ème} Conférence des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage). En analysant les discours qui ont été prononcés, en observant l'entrelacs des positions stratégiques occupées par les différents interlocuteurs, nous nous emploierons à distinguer les lignes de force, les convergences et les rivalités qui se dessinent sur la nature du projet francophone et l'impact de ce rapport de force quant à l'émergence des besoins professionnels associés.

Notre réflexion s'inscrit dans le champ de la politique linguistique, ou, suivant Calvet dans le champ de la sociolinguistique appliquée à la gestion des langues. Nous nous positionnons dès lors dans le cadre historique défini par ce chercheur qui a notamment montré que la notion de *politique linguistique* a été utilisée assez tardivement, à partir des années 1970, aux États-Unis et en Europe, après d'autres expressions comme celles de *language planning* (E. Haugen, 1959) que Calvet traduit (1996, 6) par *planification linguistique*. La notion de *glottopolitique*, héritière des précédentes, nous intéresse enfin particulièrement dans la mesure où elle permet d'inclure dans le champ de la réflexion « *tous les faits de langage où l'action de la société revêt la forme du politique* » (L. Guespin, J.B. Marcellesi, 1986, 5). M. Foucher a notamment montré comment les phénomènes linguistiques entraînent des « *glottopolitiques mouvantes* » (Foucher, 2011) qui témoignent des enjeux géopolitiques associés aux phénomènes linguistiques.

L'objet de notre étude s'appliquera ainsi à définir les besoins de formation qui apparaissent les plus pertinents dans le contexte francophone contemporain. Pour ce faire, nous procéderons en trois temps. Nous nous appliquerons tout d'abord à analyser notre corpus de références. Nous évoluerons dans ce corpus à travers diverses études sémantiques et stylistiques qui nous permettront d'identifier les problématiques qui s'entrecroisent et les enjeux de pouvoir qui se dessinent autour de la définition du projet collectif.

Dans un second temps, nous travaillerons plus spécifiquement la notion de récit. Nous observerons que les différents acteurs politiques rassemblés dans la capitale malgache

s'emploient à structurer la francophonie selon des lignes narratives qui témoignent des partenariats ou des rivalités qui se font jour dans la coopération multilatérale.

Enfin, nous chercherons à projeter ces récits complexes dans la réalité concrète de l'action engagée. En effet, les opérateurs de la Francophonie reçoivent mandat des États rassemblés lors du sommet, pour mener des projets dans l'espace des deux années qui suivent la rencontre politique. C'est dans ce moment précis où se formule la lettre de mission, où les opérateurs sont responsabilisés par leur tutelle, où le projet francophone né de la synthèse des approches politiques prend véritablement corps, que les besoins sont exprimés. Nous chercherons à ce stade à dégager quelques grands principes qui dès lors deviennent pertinents pour penser l'inscription du projet francophone dans une offre de formation universitaire. Il ne s'agit pas pour nous à ce stade de rédiger un référentiel associé à l'une des nombreuses filières dans lesquelles la francophonie peut revendiquer une pertinence (management culturel/ sciences humaines/ relations internationales...) mais de repérer des principes transversaux, qui témoignent de la spécificité de l'approche francophone et qui contribuent fortement à enrichir le parcours mis en œuvre.

Nous caractériserons ainsi le cursus francophone selon plusieurs principes qui nous apparaissent signifiants : une approche polycentrique et contrastive des contextes, une mobilisation performative et critique des ressources propres à l'ingénierie de la formation et des nouvelles technologies, et enfin le recours à une mobilité qui garantisse la mise en réseaux des compétences.

1. Les discours de Madagascar : un corpus politique qui aide à la définition du projet contemporain de la Francophonie.

Le sommet d'Antananarivo s'est déroulé dans la capitale malgache à la fin du mois de novembre 2016. Il s'agit de la XVI^{ème} Conférence des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage organisée depuis le sommet de Versailles, les 17 18 et 19 février 1986. Le corpus, qu'il est possible de consulter sur le site de l'Organisation Internationale de la Francophonie¹ est constitué de neuf discours. C'est un nombre d'interventions relativement faible par rapport aux sommets de Bucarest (2006) ou de Québec (2008), qui comportaient respectivement 46 et 52 interventions à la tribune. Au terme du

¹ Cf. http://www.francophonie.org/IMG/pdf/discours_des_chefs_d_etat_et_de_gouvernement-2.pdf

Sommet a été proclamée la Déclaration d'Antananarivo², qui est le texte politique, issu de la négociation multilatérale et qui engage la stratégie et l'action de l'OIF pour les deux années qui suivent le sommet.

Deux remarques peuvent être formulées avant de rentrer dans l'étude précise des discours. L'une concerne le titre du Sommet, qui oriente les débats. La seconde relève des personnalités amenées à prendre la parole.

Le sommet de 2016 est intitulé : *Croissance partagée et développement responsable : les conditions de la stabilité du monde et de l'espace francophone*. Un tel titre nous permet tout d'abord d'insister sur la très forte contemporanéité des problématiques abordées. Les noms communs fonctionnent comme autant de balises qui articulent des champs de réflexion spécifiques. La *croissance* engage l'économie, le *développement* convoque des problématiques de solidarité notamment écologiques alors même que le 18 novembre, le Maroc venait de clôturer la COP 22 à Marrakech. *Stabilité* mobilise des enjeux d'ordre géopolitique auquel s'adjoint un *espace francophone* d'ores et déjà perçu selon une approche territoriale ou géographique. Il est intéressant d'observer que les deux syntagmes de ce titre sont équilibrés de part et d'autre d'une ponctuation semi-forte, les deux points introduisant ici un rapport de cause conséquence tout en permettant de faire l'économie d'outils grammaticaux plus explicites.

Le titre se caractérise dès lors par un sémantisme plein, par une saturation nominale encore accentuée par le parallélisme des deux syntagmes qui semblent se répondre l'un à l'autre. Aucun verbe ne vient introduire l'idée d'un mouvement, d'une action ou encore moins d'un jugement sur ce qui apparaît dès lors comme un état de fait. Le titre du sommet a la densité d'un constat. Il réussit à témoigner du consensus réel ou supposé qui est parvenu à mobiliser une communauté internationale de 80 pays membres ou observateurs, communauté qui comportera 84 membres au terme des débats, après l'adhésion de la province canadienne de l'Ontario, de l'Argentine, de la Corée du Sud comme observateurs, et de la Nouvelle Calédonie comme membre associé. Un tel titre fait donc l'économie d'un débat sur l'analyse du contexte multilatéral sous-jacent à la conférence et engage les échanges sur la nature de la réponse qu'il convient d'apporter à une situation problème. Le titre du sommet appelle à

² Cf. http://www.francophonie.org/IMG/pdf/som_xvi_decl_antananarivo_vf.pdf

l'action et interpelle immédiatement la communauté rassemblée quant à la définition d'une stratégie.

Une seconde remarque conduit à considérer les neuf orateurs qui prennent successivement la parole lors de la cérémonie solennelle d'ouverture du Sommet d'Antananarivo. Le corpus présente ainsi tour à tour les allocutions :

- De Son Excellence Monsieur Hery Rajaonarimampianina, Président de la République de Madagascar
- De Son Excellence Monsieur Macky Sall, Président de la République du Sénégal
- De Son Excellence Monsieur François Hollande, Président de la République française
- Du Très Honorable Justin Trudeau, Premier ministre du Canada
- De Son Excellence Monsieur Rudy Demotte, Ministre-président de la Fédération Wallonie-Bruxelles
- De Son Excellence Monsieur Johann Schneider-Ammann, Président de la Confédération suisse
- De Son Excellence Monsieur Issoufou Mahamadou, Président de la République du Niger
- De Son Excellence Monsieur Idriss Deby Itno, Président de la République du Tchad
- De Son Excellence Madame Michaëlle Jean, Secrétaire générale de la Francophonie.

On note tout d'abord que les discours sont désignés comme *allocutions*, terme qui d'après l'édition la plus récente du Dictionnaire de l'Académie Française [1986] est emprunté au latin *allocutio* dérivé de *alloqui* (haranguer). Le mot permet d'insister sur la brièveté d'une prise de parole officielle et publique. Intéressant d'observer que plus on remonte dans les éditions de ce dictionnaire³, plus la dimension militaire est mise en évidence, l'allocution étant à l'origine prononcée par un chef de troupes aux soldats qui s'apprêtent à combattre. Nous renvoyons à d'autres travaux [Pannier, 2014] pour observer qu'au cours de sommets précédents, les termes pour désigner les prises de parole officielles des chefs d'État étaient beaucoup plus variés. C'est sans doute un prisme pertinent pour montrer que les organisateurs du Sommet ont désiré une parole institutionnelle plus brève mais susceptible de créer une dynamique propice à l'action politique.

³ Nous avons consulté les éditions de 1986, 1932, 1835, 1798.

On observe ensuite, outre le très haut niveau institutionnel, l'organisation d'un protocole assez commun dans l'organisation d'un tel événement. La puissance invitante, Madagascar s'exprime en premier lieu, suivie du pays qui a organisé, en 2014, le précédent Sommet de la Francophonie, le Sénégal. La Secrétaire Générale de la Francophonie, chargée de piloter la dynamique politique au nom des États membres, clôt les interventions. Son propos doit articuler l'action qu'il convient de projeter sur le cycle des deux prochaines années, aux discours politiques des pays commanditaires qui ont dessiné le champ d'opportunités à investir. Ces discours engagent donc une importante dimension stratégique puisque leur succession à la tribune en vient tour à tour à repositionner l'action francophone dans une chronologie, à analyser un contexte d'intervention en vue de définir un champ d'action, et à engager concrètement la communauté politique rassemblée dans une démarche opérationnelle. Il reste à noter que le cœur de la tribune politique permet successivement à la France, au Canada à la Fédération Wallonie-Bruxelles et à la Confédération suisse de s'exprimer. Les « pays du Nord » en viennent par là-même à exercer une influence considérable puisque leur propos constitue le noyau et l'ossature autour desquels les autres interventions prennent place. Cette organisation témoigne donc d'une certaine surreprésentation du discours occidental, dont il faudra tenir compte dans cette étude tant elle représente un facteur qui oriente la vision sous-jacente du multilatéralisme, le projet francophone qui émerge, et les besoins qui sont associés à ce projet.

Ces deux remarques préliminaires posées, il convient à présent de mener un certain nombre d'études qui vont nous permettre de structurer le champ dans lequel se déploie le projet francophone. L'utilisation du vocabulaire, la fréquence de l'usage de certains mots ou les variations sémantiques renseignent sur les perceptions des acteurs engagés, sur la nature du projet commun ainsi que sur les conditions de possibilité de l'exercice du multilatéralisme. Pour amorcer cette réflexion, ce sont les termes pivots contenus dans le titre donné au rassemblement, ainsi posés au cœur de la démarche politique, qu'il convient d'observer. *Croissance, Développement et Stabilité* légitiment le rassemblement de Madagascar et doivent donc être analysés comme déclencheurs d'une dynamique de projet.

Un simple relevé, à ce propos, peut apparaître significatif et permettra de mieux approcher les implicites.

	Croissance	Développement	Stabilité
Madagascar	2	6	2 + 1 (stable)
Sénégal	2	6	1
France		2	
Canada			
Fédération de Wallonie-Bruxelles		5	1+ 1 (déstabilisation)
Confédération suisse	1	3	1
Niger	1	7	3+1 (stable)
Tchad	2	6	3+2 (stabiliser / stable)
Organisation Internationale de la Francophonie	2	4	3+2 (déstabilisante / déstabiliser)
Nombre d'occurrences	10	39	21

À partir d'un tel tableau, on peut formuler plusieurs remarques :

- Le vocabulaire programmatique du Sommet est au final assez peu usité. On remarque que l'un des intervenants en fait une complète économie et que plus généralement ce sont les pays du Nord qui réinvestissent le moins les termes-pivots qui justifiaient pourtant le rassemblement politique.
- On note par ailleurs que ces différents termes ne sont pas repris de manière équilibrée. L'approche économique induite dans la « croissance » n'est bien souvent reprise que de façon anecdotique, et souvent dans la simple citation du libellé.
- On observe aussi que c'est le terme de « stabilité » qui est le plus objet de variations sémantiques. Il est régulièrement réinvesti de façon négative grâce à l'ajout de préfixes ou perçu, par des formes verbales, comme un processus en cours. Là encore ce sont les pays du Sud qui semblent réinvestir le plus souvent cette notion qui apparaît dès lors comme un axe structurant du propos.
- Le « développement » est très nettement le terme le plus usité par les différents intervenants. Seuls le Canada et la France y font pas ou peu référence. Mais le développement est un substantif deux fois plus utilisés que les deux autres termes-pivots alimentant les débats. Les pays africains mobilisent particulièrement cette notion dans leur discours, arrimant ainsi fortement cette notion aux enjeux du multilatéralisme.

Ce simple relevé témoigne donc des profondes divergences qui peuvent exister entre les acteurs politiques qui prennent la parole à l'occasion de cette rencontre internationale de haut niveau. Le relevé, tel que nous l'avons établi, est révélateur des difficultés à faire émerger un projet cohérent et unique. Le choix de reprendre ou d'ignorer les notions programmatiques du sommet dénotent les intentions diverses d'acteurs, qui s'emploient à orienter le projet francophone selon des perspectives distinctes, conformes à leur intérêt propre.

Le discours de Macky SALL, Président de la République du Sénégal, est assez intéressant à analyser dans une telle perspective. On observe ainsi, une mobilisation relativement faible des termes qui sont au cœur la XVI^{ème} Conférence et une absence quasi-totale de deux d'entre eux, « croissance », et « stabilité » qui ne sont utilisés qu'en référence au titre du sommet. Seul le terme de « développement » apparaît comme un fil rouge (6 mentions) et en vient à structurer la progression du projet francophone tel que défini par le président sénégalais. Or s'entremêlent autour de ce mot-clef deux champs lexicaux, l'un militaire, l'autre économique qui se déploient en référence à des positions, des textes, un calendrier propres à l'agenda politique du Sénégal. Ce pays, comme acteur politique, en vient à tenter de faire fructifier sur le plan multilatéral francophone l'influence qu'il a pu acquérir sur la scène africaine. On perçoit donc comment le vocabulaire peut faire l'objet de glissements qui permettent à certains pays, de projeter à travers une instance politique multilatérale, un projet qui repose principalement sur une dynamique individuelle.

On pourra aussi dans le prolongement de cette réflexion mentionner la prise de parole du Président François Hollande, qui, tout en étant l'une des plus longues ne fait quasiment aucune référence directe aux thèmes de la XVI^{ème} conférence. Seul le terme « développement » est utilisé, à deux occasions. Or, on perçoit dans son propos, une forme de coup de force rhétorique. Négligeant le cadre proposé, le président français organise son intervention autour du terme de « solidarité » (5 occurrences) qui relance et structure le propos et à travers lequel il construit l'argumentaire d'une action engagée de la France. Il envisage ainsi tour à tour la promotion de la langue, de la démocratie, la lutte contre la radicalisation et la mobilité de la jeunesse, la lutte contre le réchauffement climatique, l'accès aux soins des populations et l'essor économique et technologique de l'espace francophone. Refusant le cadre sémantique du sommet, le chef d'État parvient ainsi à imposer sa vision de la communauté francophone, et à orienter le projet multilatéral selon la perspective qui est la

sienne. À travers ces deux exemples, on voit comment l'émergence d'un projet francophone fédérateur peut apparaître particulièrement complexe.

Il convient pourtant de ne pas exagérer ces effets de privatisation du projet francophone et on remarquera finalement que si le vocabulaire programmatique du sommet, structuré autour des termes de « croissance », « développement », et « stabilité » apparaît assez technocratique, on peut aussi discerner dans les interventions politiques des chefs d'État et de gouvernement, l'usage d'un vocabulaire beaucoup plus diversifié, porteur de valeurs positives. Ainsi des termes comme « partage », « progrès », « solidarité » ou « diversité » autorisent la déclinaison de l'axe problématique porté par le titre de la XVI^{ème} Conférence et permettent aux acteurs politiques de définir leur vision d'un projet francophone, finalement assez homogène, tout au moins sur le plan des valeurs.

Nous allons essayer de l'observer, notamment en cherchant à repérer les lignes narratives à travers lesquelles se déploie le projet francophone. Là encore des distinctions existent entre les différentes approches. Mais notre objectif consiste à observer si un « macro-récit » est susceptible d'englober l'ensemble de ces narrations et si dès lors nous pouvons envisager la notion de projet francophone comme une réalité pleinement multilatérale, qui pourra être pensée en terme d'ingénierie de la formation, et donc, très concrètement, en terme de besoins.

2. Le projet francophone dans l'entrelacs des récits.

Une étude sémantique peut donc témoigner des diverses approches à travers lesquelles il convient de négocier l'émergence d'un projet partagé. Ce vocabulaire engage par ailleurs des récits qui s'expriment dans chacune des prises de parole, et qui s'emploient à converger vers un cadre englobant, multilatéral, qui tente de définir un horizon d'attentes commun. Le projet politique francophone repose avant tout sur la possibilité de co-constituer ce récit collectif qui légitime le rassemblement de nations si distinctes. C'est l'objectif de ce second temps de la réflexion que d'analyser comment la juxtaposition de récits nationaux ménage une place à une ligne narrative solidaire, plus complexe, dont l'intention est de renforcer la communauté rassemblée en lui permettant de se projeter vers un avenir partagé, depuis un socle de références communes.

Nous mènerons cette étude dans le sillage de Paul Ricœur [1983], qui dans sa monumentale enquête *Temps et récit*, indique que « *le récit atteint sa signification plénière quand il devient une condition de l'existence temporelle* ». Le temps n'a de dimension humaine, il n'a de temporalité, que lorsqu'il repose sur un mode narratif. L'Histoire comme science ne peut donc pas se soustraire au récit, ce qui engage les communautés humaines, pour se penser dans l'Histoire, à se représenter elles-mêmes dans une narration qui parvient à articuler passé, présent et avenir. De fait, s'appliquer à penser un projet francophone est une entreprise particulièrement complexe car cela nécessite de concilier des narrations individuelles au sein d'une matrice narrative de plus haut niveau, que l'on pourrait appeler « macro-narration ». Ce dispositif narratif doit pouvoir s'adresser au citoyen francophone selon deux modalités : une reconnaissance de son identité locale, nationale et une proposition narrative globale, dans laquelle ce citoyen puisse se reconnaître, s'investir et se projeter. Ainsi, le récit francophone, pour se construire dans et par le discours politique, doit être puissance de fiction et participer à l'élaboration d'un espace de représentations à travers lequel chaque individu puisse se percevoir lui-même dans une réalité francophone vécue comme désirable et signifiante.

Afin de travailler à l'articulation des récits qui s'entrecroisent dans l'entrelacs des discours, il convient d'établir une typologie qui permette de caractériser les différents rôles assumés par des formes de narration distinctes mais complémentaires. Dans une telle perspective, on peut distinguer trois types de récits, convoqués selon des fréquences différentes dans les neuf allocutions qui composent le corpus d'Antananarivo. Après avoir rapidement évoqué cette typologie, nous nous attacherons à caractériser chacun de ces récits afin d'observer la façon dont il contribue à enrichir le paradigme francophone et le projet sous-jacent.

Le récit peut tout d'abord avoir une dimension fondatrice, historique voire mythologique, qui ancre la Francophonie politique dans une réalité culturelle ou institutionnelle forte. Le récit s'emploie alors à fonder un socle de références communes qui légitime l'entreprise francophone en lui permettant de se prévaloir d'une profondeur historique. La parole politique peut aussi engager un récit national qui semble, à première vue, replié sur les intérêts spécifiques de l'orateur. Il se met alors en place une forme de rivalité entre deux formes de récit, dont l'une s'adresserait à une collectivité et dont l'autre isolerait l'un de ses membres. On peut en la circonstance s'interroger sur la nature de cette compétition des récits et tenter d'observer en quoi elle favorise ou au contraire menace l'émergence d'une dynamique

multilatérale. Enfin, les orateurs réunis à Madagascar, interviennent dans le cadre d'une tribune politique dont l'objectif consiste à légitimer la Francophonie comme entreprise politique. Ils s'emploient donc tous, dans des proportions diverses, à mettre en place un récit collectif, tourné vers l'avenir et porté par un schéma narratif. Il convient de s'appliquer à analyser ce récit, de relever ses lignes de force et l'horizon dont il est porteur.

C'est au final dans la complémentarité, les distorsions et les cohérences de ces récits, que l'on pourra analyser la dynamique propre au projet francophone et ainsi identifier les besoins nécessaires à sa mise en œuvre.

Un récit historique.

Pour illustrer la dimension fondatrice du récit francophone, on peut faire référence au discours de bienvenue du Président Rajaonarimampianina, qui accueille ses invités dans la première allocution du corpus. L'hôte inscrit ainsi son discours dans une histoire politique partagée, qui fait référence à la 21^{ème} conférence ministérielle, en 2005, qui a « *donné naissance à la nouvelle Charte de la Francophonie, Charte qui rationalise les structures de la Francophonie et ses modes de fonctionnement et qui a consacré l'appellation d'Organisation internationale de la Francophonie* ». ⁴ On observe comment la mention de ce texte est particulièrement signifiante puisqu'au-delà de la technicité d'une charte dont la valeur est avant tout juridique ou institutionnelle, le tribun insiste sur le rôle d'un document qui a aussi permis de donner un nom au regroupement politique. Il s'agit presque là, dans une réflexion qui évoque les débats théologiques « du nom de la rose » associés à Saint Thomas d'Aquin, d'un acte fondateur qui installe la communauté politique rassemblée, lui donne pleinement sa cohérence et sa légitimité. Le terme « *consacré* » a une dimension religieuse qui s'inscrit de plus dans un univers oral fortement particularisé. Les sonorités de termes comme « *tongasoa* », « *Antananarivo* », « *Madagascar* » utilisés à dessein dans son allocution par le Président malgache, permettent au discours de s'inscrire dans une géographie sonore marquée par de puissantes assonances et allitérations. De la sorte le discours prend place dans un environnement référentiel à travers lequel il cherche à ouvrir un espace rhétorique signifiant qui puisse pleinement fonder l'émergence d'un projet.

C'est dans la même perspective que l'on peut analyser les références du discours de Macky Sall aux grandes figures de la Francophonie. Ainsi, l'orateur sollicite-t-il auprès de ses

⁴ La première Charte avait été adoptée en 1997, lors du Sommet d'Hanoï.

partenaires la tenue d'une minute de silence, en hommage à Boutros Boutros-Ghali, premier Secrétaire Général de l'OIF, alors récemment décédé. De même l'homme d'État sénégalais fait-il référence dans son discours au Président Senghor, l'un des ses prédécesseurs, qu'il désigne comme « *pionnier de notre Organisation* ». Ces mentions des figures tutélaires de la Francophonie, qui ponctuent régulièrement les interventions des Chefs d'État, permettent d'inscrire le propos dans une continuité historique qui légitime le projet et lui donne une profondeur. C'est dans la même perspective que l'on peut considérer l'intervention de Issoufou Mahamadou, Président de la République du Niger, rappelant dans son propos que la conférence est le lieu « *de remercier la Francophonie pour avoir rendu hommage au Président Diori Hamani, premier Président de la République du Niger et un des pères fondateurs de la Francophonie avec les Présidents Bourguiba, Senghor et le Prince Norodom Sihanouk* ». De tels propos permettent de fonder un espace ainsi cautionné par des figures d'autorité qui s'imposent à l'ensemble de la communauté politique. Dès lors, la dimension collective du projet s'impose aux acteurs individuels : le discours est aussi une entreprise de fondation de cette communauté en perpétuelle recherche de légitimité, et qui dès lors est engagée à travailler ensemble, au service d'intérêts devenus collectifs.

C'est sans doute enfin dans une telle perspective qu'il faut considérer l'évocation régulière des grandes figures culturelles de l'espace francophone. François Hollande par exemple évoque Daniel Maximin, le romancier guadeloupéen tandis que le Président du Tchad Idriss Déby Itno, rend hommage à des artistes malgaches comme Jacques Rabenanandjara, Michel Rakoton ou Sennen Andriamirado. Le Ministre-président de la Fédération Wallonie-Bruxelles évoque quant à lui Albert Camus ou les poètes Gilles Vigneault et Gabriel Celaya, dans des citations qui font souvent référence à la francophonie perçue comme espace vital commun. Ces évocations mettent en scène une communauté culturelle fondée sur le français comme langue partagée et créatrice. Dès lors, on perçoit l'intérêt stratégique des figures politiques de se positionner dans le sillage de ces créateurs, qui ont ouvert de nouveaux horizons identitaires. Ces artistes, en quelque sorte, montrent la voie, et témoignent d'un contexte d'opportunités favorable à l'action.

Récit national / récit collectif.

Il est toutefois intéressant de noter que le propos des Chefs d'État hésite souvent entre la voie du multilatéralisme et celle, plus étroite, de la promotion des intérêts nationaux. Dès lors, la notion de projet francophone peut apparaître assez ambiguë.

On peut illustrer ce point, par exemple à travers l’allocution de Justin Trudeau, Premier ministre du Canada dont le propos politique cherche, semble t’il prioritairement, la valorisation d’une image nationale. En effet, la Francophonie n’est pas l’opportunité pour l’intervenant de se projeter dans une dynamique multilatérale négociée. Il s’agit plutôt de mettre en relief une politique dont on estime que la dimension francophone est source de rayonnement. C’est dans ce cadre que l’on peut analyser les remarques préliminaires du discours de Justin Trudeau, mentionnant tour à tour que le président malgache a fait ses études à l’université du Québec, à Trois-Rivières, ou que Michaëlle Jean, Secrétaire générale de l’OIF et ancienne Gouverneure générale du Québec, est de nationalité canadienne. De façon plus profonde, l’ensemble du discours est structuré par un parallélisme entre la Francophonie et le Canada. Promouvant tour à tour le rôle dynamique du Canada dans la responsabilisation des jeunes, des femmes, ou des minorités, Justin Trudeau valorise au final la politique canadienne d’inclusion et de protection des droits des citoyens d’un pays qui s’emploie à renforcer l’attractivité de son modèle. Au final, le Premier Ministre canadien n’évoque pas tant les dynamiques propres à l’espace francophone que les ambitions d’un pays qui devient progressivement une forme de modèle vers lequel il faudrait tendre, et dont l’espace francophone gagnerait à se rapprocher. Intéressant de noter le glissement qui peut s’opérer par exemple à travers le jeu des pronoms personnels dans la succession de deux paragraphes comme :

[...] Nous nous engageons à créer de nouveaux liens avec les pays qui partagent notre vision d’un monde plus égal et meilleur.

Mes amis, c’est à nous de porter le changement positif dont nous avons besoin. [...]

Les deux pronoms de première personne du pluriel qui se succèdent en un si petit espace rhétorique sont bien différents l’un de l’autre. Si le premier renvoie au Canada qui, en position haute, se positionne comme maître de ses relations internationales, le second représente la communauté francophone encouragée à agir en vue d’une amélioration nécessaire. Les deux « nous » sont articulés autour du syntagme « mes amis », transition séductrice qui opère le glissement entre deux pronoms se substituant l’un à l’autre. Ce procédé rhétorique parvient à poser le Canada comme modèle politique qu’il conviendrait de suivre, le pays conquérant ainsi une position privilégiée au sein de la communauté mondiale.

On notera cependant que de telles stratégies ne sont pas l'apanage des pays du Nord. On peut tout aussi bien les relever dans certaines allocutions comme celle du Président Idriss Deby Itno, de la République du Tchad qui, presque à l'initiale de son propos déclare :

La majorité des États membres de l'OIF sont africains, membres de l'Union africaine, organisation que j'ai l'honneur de présider. Aussi, ai-je l'honneur de m'adresser à cette auguste assemblée en ma double qualité de président de la République du Tchad et de président en exercice de l'Union africaine.

Ainsi, le propos de l'homme politique est-il centré sur une valorisation de l'action, notamment militaire ou environnementale, opérée dans le cadre jugé efficace de l'Union africaine. Toutefois, on observe dans les approximations du discours (« *la majorité des États membres de l'OIF sont africains* ») que de façon implicite des formes de compétition territoriale se mettent en place qui en viennent à exclure du propos les États non membres de l'U.A. Ainsi l'unité de l'espace francophone, et son plein multilatéralisme est-il sacrifié au bénéfice du rôle politique que souhaite promouvoir l'un de ses membres. On le perçoit donc, cette compétition des modèles et cette volonté jamais totalement absente de promouvoir des stratégies nationales au détriment des dynamiques multilatérales est une ambiguïté qui perturbe la négociation d'un projet pleinement francophone.

La tentative d'un récit collectif.

Chaque sommet de la Francophonie est cependant avant tout, pour les pays partenaires rassemblés, l'occasion de donner un mandat aux opérateurs francophones, qui seront, au cours des deux années suivantes, les principaux porteurs du projet. Les allocutions représentent donc aussi un espace de négociation, à travers lequel est défini un espace de faisabilité. C'est dans cette négociation que la dimension multilatérale du projet peut être engagée et que les pays de l'espace francophone peuvent progressivement déployer une ambition commune.

Là encore, des exemples concrets peuvent témoigner de cette volonté d'œuvrer à l'émergence d'un projet consensuel, négocié et moderne. C'est en ce sens que l'on peut lire l'allocution d'Issoufou Mahamadou, Président de la République du Niger, et qui après avoir rappelé les acquis « indiscutables » de la Francophonie politique déclare :

Nos engagements spécifiques dans le cadre de la Francophonie sont tous en phase avec les autres initiatives globales. Notre forte mobilisation dans ce creuset commun doit nous permettre de faire prévaloir davantage nos préoccupations, en coordonnant et en portant ensemble les décisions que nous prenons sur les sujets qui retiennent l'attention de la communauté internationale.

Évoquant les différentes instances qui structurent le multilatéralisme contemporain, (ONU, Union africaine, Union Européenne...), s'appuyant sur un socle de valeurs qui fait écho aux textes fondateurs de la Francophonie (Bamako / Antananarivo), le Président du Niger en vient certes à présenter le programme de Renaissance du Niger dont il est à l'initiative, mais dans un cadre ouvert et qui intègre *a priori* la problématique de la concertation multilatérale, dont il valorise les apports. L'homme d'État articule le projet national à un environnement international qui seul est susceptible de lui apporter sa pleine mesure. Le Niger se pose de façon volontariste comme un acteur assumant ses responsabilités dans une problématique de « développement » où il accepte d'être la pièce d'un puzzle plus complexe.

Dans la dernière allocution, la Secrétaire générale de la Francophonie, Michaëlle Jean, s'emploie dans cette perspective à mobiliser, sur le plan rhétorique, l'ensemble de la scène francophone, afin d'en présenter la complexité et la diversité. Cette « communauté », présente sur les cinq continents apparaît comme une réponse aux déchirements et aux divisions causées par les conflits, les menaces et les inégalités décrites par les différents interlocuteurs. La Secrétaire générale s'emploie à mobiliser toutes les forces vives de la francophonie : femmes et jeunes qui représentent l'une des cibles privilégiées de l'action francophone, mais aussi réseaux institutionnels présents sur les cinq continents et opérateurs dépositaires de « savoir-faire croisés » susceptibles d'agir dans le contexte contemporain, au bénéfice des populations. L'appel lyrique au dialogue multilatéral, guidé par l'urgence de faire, engage les acteurs à la mobilisation autour d'un projet nécessairement collectif. La francophonie apparaît dès lors comme le récit nécessaire d'une communauté politique en voie de se constituer.

3. Quel projet francophone ? Quels besoins de formation ?

À partir de l'analyse de ces allocutions, prononcées à l'occasion du Sommet d'Antananarivo, notre objectif consiste à présent à définir le cadre politique qui oriente le projet francophone. En effet, ce cadre est structurant et confère sa légitimité à un agir assumé par des opérateurs, telles l'Agence Universitaire de la Francophonie, ou l'Université Senghor d'Alexandrie. Ces opérateurs inscrivent la commande politique dans une action concrète et doivent donc assumer leur mandat en opérationnalisant sur le terrain les objectifs stratégiques qui leur ont été assignés. Dans cette perspective, nous procéderons en deux temps. Nous chercherons tout d'abord à identifier quelques grands principes qui selon nous structurent le projet francophone, tel qu'il est progressivement défini dans l'espace ouvert par la négociation multilatérale. Puis, nous approfondirons chacun de ces grands principes en observant ce qu'ils induisent en matière de formation, pour les acteurs impliqués dans leur mise en œuvre. Nous devrions ainsi parvenir, au terme de cette réflexion, non pas à un référentiel qui ciblerait telle ou telle des missions thématiques que s'assigne l'OIF, mais à un document cadre, qui puisse permettre, en identifiant les compétences attendues des acteurs du projet francophone, de penser l'articulation entre la strate politique et la strate opérationnelle. Cette articulation nous permettra de percevoir en termes de besoins de formation, l'inscription de la commande publique dans une action concrète de terrain.

L'objectif d'un tel document cadre pourrait être de servir de guide à l'élaboration d'une offre de formation en contexte francophone, dans l'hypothèse où l'offre académique visée s'inscrit dans une légitimité du projet, aujourd'hui telle que structurée par la commande publique qu'adresse l'OIF comme commanditaire politique à ses opérateurs. On pourra élargir, en référence à notre introduction, en reliant cette commande politique aux attentes de la société civile qui doit aujourd'hui être pleinement considérée comme un acteur de l'agir francophone.

Les premières réflexions que nous avons posées dans ce travail nous permettent de lister les quelques grands principes suivants :

- Le projet francophone repose sur une dynamique multilatérale complexe. Des tentatives existent, de la part de certains des membres qui s'expriment, pour « privatiser » un projet parfois instrumentalisé pour valoriser des positions politiques

nationales. Cependant, le projet francophone conquiert sa légitimité dans le cadre d'un récit collectif co-construit par les différents intervenants.

- Ce récit francophone est performatif, dans la mesure où il se met en place au fur et à mesure qu'il s'énonce. Ce récit est doublement structuré en référence au passé et à l'avenir. Un récit des origines confère une légitimité historique au rassemblement politique qui justifie aussi son action par rapport à un futur jugé tout à la fois nécessaire et désirable. La Francophonie apparaît ainsi dépositaire de valeurs, qui sont les seules à même de répondre à l'inquiétude d'un présent marqué par le repli identitaire, la rupture et la perte d'équilibre. La Francophonie apparaît en cela comme une force stabilisatrice.
- Le discours francophone apparaît le plus souvent de nature macro-stratégique. Un nombre réduit d'intervenants évoquent des actions concrètes qu'il conviendrait de mettre en œuvre. On peut néanmoins en guise de contre-exemples évoquer la proposition du Ministre-président de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Rudy Demotte, engageant la communauté francophone à renforcer ses plateformes numériques (IDneuf ou Finnov). On peut aussi évoquer l'intervention de François Hollande, mentionnant explicitement le plan de formation 100 000 professeurs pour l'Afrique, en matière de coopération éducative.
- Le projet francophone repose donc sur une articulation du stratégique et du technique qu'il est particulièrement intéressant d'analyser, tant elle est susceptible, dans un second temps, de se décliner en différents secteurs d'activités : géopolitique, droit, économie, coopération militaire ou éducative... La prise en considération de la problématique francophone doit favoriser une approche transversale qui ne néglige pas pour autant le développement de savoirs et de savoir-faire qui relèvent d'un champ spécifique de compétences.
- Le projet francophone n'est pas centripète. Plusieurs foyers sont susceptibles de l'animer et un tel projet n'est donc pas structuré par la seule épine dorsale Nord-Sud qui caractérise souvent les relations internationales liant pays du Nord et pays du Sud. Il convient donc, en matière de francophonie, de considérer un projet multipolaire susceptible de se déployer dans diverses dimensions : Nord-Sud, mais aussi Sud-Sud, voire Sud-Nord.

Au terme de cette partie de notre réflexion, nous pouvons donc poser trois grands principes qui peuvent constituer des axes susceptibles de nous aider à penser la création d'une offre de

formation traitant des questions francophones. Ces axes reposent sur les besoins pour les futurs experts en francophonie :

- De concilier des problématiques nationales et multilatérales dans une forme moderne de diplomatie, que l'on peut qualifier en référence aux travaux de G. Tronchet [2015] de « diplomatie universitaire », adaptée aux spécificités de l'environnement culturel francophone
- De maîtriser les outils les plus susceptibles de stimuler la réflexion et de favoriser l'émergence du consensus en contexte francophone.
- De connaître la diversité des espaces francophones et d'être confrontés à diverses formes de mobilité.

Avant de reprendre successivement ces trois axes et, dans une dernière partie de notre réflexion, de proposer des pistes pour penser une offre de formation pertinente en matière d'expertise francophone, il convient de rappeler le rôle référent auquel peut ici prétendre l'Université d'Alexandrie. Cet établissement privé de 3^{ème} cycle reconnu d'utilité publique internationale a été inauguré en 1990 et offre des formations pluridisciplinaires et pluri-thématiques afin de former des cadres de haut niveau pour les secteurs publics et privés. Cette université internationale, dédiée au développement du continent africain, déploie à travers ses départements et son réseau de « Campus Senghor » un Master professionnel en développement qui se décline en dix spécialités : Gestion de projets / Gouvernance et management public / Gestion du patrimoine culturel / Gestion des industries culturelles / Communication et Médias / Gestion de l'environnement / Gestion des aires protégées / Santé internationale / Politiques nutritionnelles, et à distance, Gestion des systèmes éducatifs. L'université a formé depuis 2009 plus de 4500 cadres qui sont très souvent devenus des acteurs du développement de l'Afrique. L'éclosion de ce réseau de compétences et d'expertise a notamment été favorisée par une attention particulière portée à la professionnalisation des bénéficiaires et à la complémentarité des dispositifs de formation, initiale, continue ou à distance.

L'Université d'Alexandrie représente sans conteste l'une des plus brillantes réussites académiques francophones même si ses effectifs demeurent relativement confidentiels, au vu des enjeux et des ambitions portés par une organisation comme l'OIF. Notre réflexion s'inscrit dans l'hypothèse de plus en plus probable que les évolutions démographiques, les

phénomènes associés aux diasporas et l'évolution des relations internationales vont encourager le tissu universitaire, français et francophone, à considérer la Francophonie comme une problématique propre, qui deviendra l'un des prismes à travers lequel penser les référentiels et les curricula qui répondront aux nouveaux besoins en matière de professionnalisation des étudiants. Nous voyons donc dans la problématique francophone une opportunité de faire évoluer l'offre académique. Les trois axes que nous avons identifiés à partir de la commande politique impulsée par l'OIF peuvent nous aider à penser ce renouvellement de l'offre et nous allons donc, au moment de clore notre réflexion, nous efforcer de caractériser ce qui pourrait apparaître spécifique au sein d'un cursus désigné comme « francophone ».

Une diplomatie universitaire.

Guillaume Tronchet [2015], dans ses recherches consacrées aux relations universitaires internationales tente de positionner le concept de « diplomatie universitaire » aux côtés d'autres formes d'influence comme la « diplomatie culturelle » ou la « diplomatie scientifique ». Il entend par diplomatie universitaire :

« [...] l'ensemble des actions universitaires internationales et transnationales (programmes de mobilité internationale pour les professeurs et les étudiants, politiques d'accueil d'étudiants et de professeurs étrangers, création d'antennes universitaires à l'étranger, participation à des congrès internationaux et à des manifestations universitaires internationales, etc.) mises en œuvre dans le cadre d'établissements à caractère universitaire (facultés, universités, grandes écoles) » [Tronchet, 2015].

C'est un concept intéressant à réinvestir dans le champ de coopération francophone, déjà profondément structuré par des réseaux comme ceux de l'Agence Universitaire de la Francophonie. On rappellera à ce titre que plus de 800 établissements d'enseignement supérieur dans le monde sont d'ores et déjà connectés au sein du réseau AUF et que les dispositifs déployés par cette agence s'emploient à favoriser la mobilité étudiante au sein de l'espace francophone, ou par exemple à renforcer la recherche académique.

De fait, à partir du moment où l'on considère la Francophonie comme objet d'apprentissage donnant matière à la définition de parcours académiques spécifiques, il apparaît pertinent de se positionner dans le champ ouvert par ce concept de « diplomatie universitaire » qui en

présentant l'université comme un levier d'influence, permet de penser la liaison entre les strates nationales et multilatérales. Les contenus d'enseignement de parcours francophones, qui peuvent recouvrir des contenus très divers (droit / sociologie / sciences humaines...), peuvent ainsi être considérés selon une double perspective. L'étudiant interrogera savoirs et compétences de manière duale :

- En les projetant, du point de vue individuel, sur un terrain d'application propre (celui qu'il connaît, d'où il vient, qui justifie éventuellement son projet d'étude...)
- En les réinvestissant, dans le dialogue qu'il pourra entretenir avec ses enseignants et ses pairs selon une approche contrastive, qui permet de décentrer les besoins spécifiques et de les aborder sur une échelle élargie.

La dynamique académique francophone, peut donc être pensée comme opportunité d'influence nationale pour chacun des pays qui y participe ou multilatérale, pour une organisation politique comme l'OIF. Elle doit dès lors reposer sur une approche contrastive des réalités, où savoirs et compétences doivent être interrogés dans une diversité des approches et des contextes. L'un des apports essentiels de telles formations devrait donc reposer sur le bénéfice que l'on peut retirer des confrontations de représentations individuelles qui permettent, à travers le dialogue, de dépasser les idéologies singulières ou collectives. Nous positionnons ici un élément essentiel qui devrait selon nous se trouver au cœur de la démarche d'enseignement dans un cursus francophone. L'enseignement doit bénéficier des expériences individuelles du public dont les différents individus apportent des éclairages spécifiques à un environnement partagé. Il n'a pas nécessairement vocation à assurer la synthèse des réalités en présence mais il doit permettre d'organiser la confrontation des représentations partisans. L'expertise francophone peut dès lors être perçue comme une capacité de l'étudiant à mettre en œuvre un dialogue entre expression du point de vue individuel et définition d'un horizon d'attentes consensuel. On ne définit pas ici nécessairement l'expert francophone comme un acteur résolument favorable aux positions du multilatéralisme. La maîtrise d'une expertise ainsi définie rend aussi cet acteur francophone capable d'intégrer les attentes de ses partenaires pour mieux défendre ses propres positions.

La maîtrise des outils du consensus.

On perçoit comment dans ce contexte, les outils du numérique, et la méthodologie propre à leur utilisation, peuvent apparaître très pertinents dans le déploiement de la problématique

francophone. En effet, les spécificités d'un tel cursus nous convainquent assez aisément du besoin de mobiliser des dispositifs d'enseignement, tels les plateformes de formation, les MOOC, ou les diverses ressources en ligne qui permettent de jouer des complémentarités de la distance et du présentiel. Les publics concernés par les parcours académiques francophones ne sont en effet pas systématiquement présents sur un même territoire géographique, et l'on a même pu montrer dans notre point précédent que l'ouverture vers une variété d'espaces et de références culturelles représente une forte valeur ajoutée pour des formations qui s'enrichissent fortement des effets de décentrement. Non seulement, les parcours académiques doivent donc favoriser *a priori* la participation, selon des modalités variées, de l'ensemble des publics francophones potentiels, en garantissant un accès aux contenus. Mais par ailleurs, ces dispositifs numériques doivent aussi permettre de mobiliser une forte variété d'outils pour organiser le dialogue et la collaboration entre pairs que nous jugions plus haut nécessaires au plein déploiement du cursus. La formation à distance interactive ou synchrone apparaît ainsi comme une spécificité particulièrement adaptée à la dimension francophone d'un parcours universitaire. Il existe, dans une certaine mesure, un effet miroir entre les objectifs associés au déploiement des ressources technologiques et les réalités propres à la communauté francophone, nécessairement éparpillée. La réussite d'un tel parcours de formation induit l'articulation de la diversité des voix qui la composent et la mise en œuvre de l'outil représente donc aussi à un second niveau une réflexion performative sur les ambitions du projet global de la Francophonie.

Dans le prolongement d'un tel propos, on insistera donc sur l'idée que la dimension francophone d'un parcours de formation mobilisant les dispositifs numériques exige davantage que la simple maîtrise des outils mis à disposition. L'étudiant doit en effet développer une distance critique vis-à-vis de telles technologies. Il ne s'agit pas seulement pour le bénéficiaire de la formation de savoir utiliser l'outil, et avec pragmatisme d'en tirer le meilleur profit. Il s'agit pour lui de l'interroger, de mesurer l'impact dont il peut se prévaloir, et ainsi d'analyser les conditions nécessaires à la mise en place du consensus qui se trouve au cœur de la communauté francophone. L'espace ouvert par le technologique doit être une opportunité pour réfléchir aux conditions du « travailler ensemble » dans une perspective propre à l'ingénierie du projet. On observe donc ici que le curriculum, au-delà du contenu francophone dont on a déjà présenté la potentielle très forte diversité, doit prendre en considération les conditions de réalisation et de mise en œuvre du projet. L'articulation de l'ingénierie de formation et des nouvelles technologies s'y prête assez bien car elle permet de

contextualiser des contenus inscrits dans l'éventail des réalités vécues par les étudiants et de problématiser ainsi la dimension communautaire sous-jacente.

L'ingénierie de la formation est un cadre structurant, les nouvelles technologies sont des ressources mobilisables, mais leur articulation met en scène le projet francophone, l'inscrit dans une dynamique consensuelle qui considère tour à tour sa définition, sa négociation, sa mise en œuvre et son évaluation. On en vient donc là à considérer qu'un parcours francophone, quel que soit le contenu académique spécifique, doit être l'objet d'une mise en perspective, et qu'il doit permettre aux étudiants de s'interroger sur la nature du projet, perçu dans ses spécificités propres. L'ingénierie de la formation et une réflexion critique sur les ressources numériques apparaissent comme des outils pertinents pour engager une telle réflexion.

Approcher la diversité des espaces francophones.

Afin de travailler sur la question de la mobilité, il est intéressant de considérer les facteurs susceptibles de la favoriser en contexte francophone. Dans une réflexion toujours d'actualité M. Harfi et C. Mathieu [2006] s'emploient à répertorier les principaux déclencheurs de mobilité en distinguant les facteurs, qui en 2006 possèdent déjà une forte prégnance :

- la qualité et le degré de diversité de l'offre de formation dans les pays d'origine et les conditions requises pour y accéder, ainsi que la réputation des établissements dans les pays d'accueil ;
- la transférabilité et/ou la reconnaissance des diplômes entre pays d'origine et pays d'accueil et leurs valeurs sur le marché du travail ;
- le coût de la vie à l'étranger (y compris les droits de scolarité pour les étudiants) et la qualité des infrastructures d'accueil (logement, dispositifs d'apprentissage de la langue, prestations sociales, politique de financement de la mobilité, etc.) ;
- la langue, la proximité géographique et culturelle ainsi que la qualité de vie ;
- la présence de diasporas et de réseaux d'accompagnement, en particulier les associations d'étudiants et de chercheurs.

Et d'autres facteurs qui, tout au long de la dernière décennie, ont été amenés à renforcer leur poids dans la prise de décision des étudiants d'engager une mobilité internationale au cours de leurs études :

- le vieillissement de la population active des chercheurs et des ingénieurs dans les secteurs public et privé des pays industrialisés nécessitant des besoins importants de « remplacement » ;
- *des* objectifs ambitieux à moyen terme fixés par ces pays en termes d'investissements en recherche et développement, conduisant à des besoins de recrutement importants ;
- la diminution depuis cinq ans des effectifs étudiants dans différentes filières scientifiques et technologiques, phénomène qui touche l'ensemble des pays de l'OCDE, pouvant affecter le vivier des ressources humaines en sciences et ingénierie ;
- l'internationalisation croissante des activités de recherche-développement des entreprises et de leurs équipes de recherche.[...]

L'analyse de ces différents critères met en évidence la proximité entre l'espace francophone et la mobilité. L'usage d'une langue commune, la proximité culturelle offerte par la francophonie perçue comme référence culturelle partagée, les réseaux d'ores et déjà structurés à partir du substrat francophone historique dans des secteurs professionnels très distincts (agronomie / justice / médecine...), les complémentarités stratégiques, voire géopolitiques entre des espaces qui connaissent des contextes fort distincts en matière de vieillissement de la population ou de développement économique, sont autant de ressources pour penser un cursus académique francophone. Il s'agit non pas de penser un tel contenu à partir d'un seul centre, ancré dans un espace géographique spécifique, aussi prestigieux soit-il, mais de favoriser une réflexion polycentrique, qui amène toujours l'échange scientifique à considérer une diversité de perspectives.

On peut ici réinvestir la réflexion que l'on posait plus haut et à travers laquelle nous montrions que ce serait une limite du projet francophone que de l'enfermer dans un carcan Nord-Sud. L'espace d'un tel projet peut aujourd'hui bénéficier de beaucoup plus de souplesse. Les projets Sud-Sud, voire Sud-Nord sont tout aussi pertinents que des projets de développement plus habituels, structurés sur une épine dorsale Nord-Sud. De telles perspectives rejoignent par ailleurs la vision qui avait inspiré les Pères fondateurs de la Francophonie, voici maintenant plus d'un demi-siècle. Ainsi, la définition de parcours académiques, qui traitent de la problématique francophone, doivent pleinement réfléchir de façon complexe, à l'expertise qu'ils s'emploient à développer chez les étudiants qui suivent ce cursus. De la même façon que multilatéralisme et vision nationale doivent cohabiter et contribuer, grâce au spectre des intentions qu'ils recouvrent, à enrichir la formation

proposée, il s'agit dans un cursus francophone, de développer une cohérence dans la complémentarité des expertises dont on cherche à doter les différents publics. Une même formation en management culturel francophone par exemple pourra tout à la fois insister pour une partie de son public sur la préservation du patrimoine en contexte de crise, et pour une autre partie du public sur l'aspect marketing associé à l'organisation d'événements. Mais la formation deviendra pertinente et prendra sa pleine dimension, quand le cursus aura permis d'articuler ces deux objectifs autour de la communauté francophone perçue dans une unité stratégique, et quand les compétences des étudiants, dotés de nouveaux outils et de réseaux efficaces, seront en mesure de collaborer pour qu'à travers le projet d'une exposition sur un pays en crise, il devienne possible d'alerter le public sur le besoin d'agir, d'identifier des ressources et de mettre en place des actions susceptibles de préserver autant que faire ce peut le patrimoine menacé.

On perçoit ici comment la mobilité, beaucoup plus qu'une modalité, est un exceptionnel outil au service du curriculum francophone, et comment elle doit être projetée, dès le départ, comme une ressource pour penser la formation.

Conclusion.

Dans cette réflexion, nous avons donc procédé en trois temps.

Nous avons tout d'abord cherché à analyser de récents discours prononcés à la tribune de l'Organisation Internationale de la Francophonie, afin de caractériser le projet francophone et de témoigner de ses orientations. Le Sommet d'Antananarivo, qui s'est tenu en novembre 2016 à Madagascar, nous en a donné l'occasion.

Dans un second temps, nous avons cherché à compléter cette approche en travaillant la notion de « récit francophone », ce qui nous a permis de distinguer quelques grands principes, associés à la Francophonie politique et qui ont donc dessiné un cadre stratégique dans lequel le projet francophone peut revendiquer une légitimité.

Enfin, nous avons tenté de décliner ces grands principes dans un champ académique, en définissant selon quels axes, il serait pertinent de penser un cursus francophone, et de pleinement tirer profit des spécificités de cette complexe « matière à penser ». L'ambition de ce travail demeure limitée. Nous ne proposons pas de référentiel, mais plutôt un premier guide, qui à travers quelques principes, permet d'envisager le déploiement d'une formation pleinement francophone.

Dans une telle perspective, nous avons mis trois principes en valeur :

- la formation francophone induit un constant va-et-vient entre l'individu et la communauté. La problématique francophone doit jouer des effets de décentrement afin que l'étudiant puisse dépasser les positions idéologiques et développer une expertise susceptible d'articuler les strates nationales et multilatérales. La formation francophone doit donc reposer sur **l'approche contrastive**. Chaque étudiant doit être en mesure d'apporter un éclairage spécifique au contenu de la formation grâce à la mobilisation d'un contexte spécifique. Il doit par ailleurs être capable d'exercer un recul critique vis-à-vis de ce contexte qui lui est propre.
- Les outils d'apprentissage, qui permettent d'articuler la distance et le présentiel, et qui favorisent les approches collaboratives, présentent donc d'intéressantes perspectives pour le déploiement des cursus francophones. Un tel projet repose en effet sur la mise en place d'un consensus à travers lequel les différents acteurs peuvent simultanément être en position de négocier et d'agir. **Des compétences en ingénierie de la formation et la maîtrise des nouvelles technologies** sont donc essentielles. À un second niveau, il convient cependant de développer **l'esprit critique des étudiants à l'usage de ces outils**, car nous avons pu témoigner de la qualité performative de cette réflexion sur la mise en œuvre du projet francophone qui parvient à rassembler la communauté dans le même temps où il l'engage à travailler à son élaboration.
- Enfin, nous avons insisté sur l'idée que les cursus francophones doivent nécessairement impliquer l'idée de **mobilité**. Mobilité des étudiants puisque le rassemblement d'un public issu d'espaces géographiques divers apparaît presque essentiel à la réussite des formations. Mais le référentiel lui-même doit être garant d'une réflexion qui parvient à articuler les espaces francophones. L'expertise que l'on cherche à développer chez les étudiants est, en référence à notre premier point, contextualisée en fonction d'un territoire spécifique, mais la communauté impliquée

dans le projet doit être dotée des compétences pour se projeter dans une réalité élargie où elle saura tirer bénéfice de l'expertise et des réseaux qu'elle aura su tisser.

On insiste par là sur l'idée qu'une formation francophone est en mesure de s'adresser à chaque étudiant selon deux niveaux distincts. Au terme de son parcours de formation, l'étudiant sera un expert engagé dans un contexte spécifique, national, et pourra donc apporter des compétences précises dans son champ de spécialité. La francophonie doit en cela apparaître comme un réseau d'excellence dont les formations sont susceptibles de doter les étudiants des compétences les plus pointues. Mais l'étudiant expert francophone saura aussi projeter les besoins auxquels il fait face sur un terrain élargi. Il disposera des réseaux et des outils pour comparer ses analyses en les confrontant à d'autres contextes. Il saura au besoin mettre en perspective ses compétences en les intégrant à un environnement global dont il saura tirer profit.

On en vient au final à insister sur ce nécessaire décentrement du cursus francophone, qui doit être capable pour être pleinement légitime d'envisager les besoins des étudiants selon plusieurs niveaux contextuels, puis, d'articuler ces niveaux de sens entre eux sur une chaîne de valeurs dynamique qui témoigne de l'apport stratégique de la communauté francophone.

Bibliographie :

Calvet L.J. (1996), *Les politiques linguistiques*, Paris, PUF.

Coicaud J.M. (2001), *Réflexions sur les organisations internationales et la légitimité internationale : contraintes, pathologies et perspectives*, Revue internationale des sciences sociales 4/2001 (n° 170), p. 573-587,

URL: www.cairn.info/revue-internationale-des-sciences-sociales-2001-4-page-573.htm

DOI : [10.3917/riss.170.0573](https://doi.org/10.3917/riss.170.0573).

Référence consultée le 30 août 2017.

Dictionnaire de l'Académie française (1986), Paris, Imprimerie nationale, neuvième édition, fascicule 1 (A - barattage), VI.

Foucher, M. (2011), *La bataille des cartes, Analyse critique des visions du monde*. F. Bourin Editeur.

Guespin L., Marcellesi J.B. (1986), *Pour la glottopolitique*. In *Langages* (83; 5-31).

Habermas J. (1981), *Théorie de l'agir communicationnel*. Fayard, Paris (réed. 2001).

Harfi M., Mathieu C. (2006), *Mobilité internationale et attractivité des étudiants et des chercheurs*, Horizons stratégiques, 2006/1 (n° 1), p. 28-42.

Consulté en ligne sur : <http://www.cairn.info/revue-horizons-strategiques-2006-1-page-28.htm> le 01/09/2017.

Haugen E. (1959), *Planning in modern Norway*. In *Anthropological Linguistics* (1; 3; 8-21).

Maila J. (2009), *L'organisation internationale de la Francophonie : entre vocation culturelle et finalités politiques*. In *Revue Internationale des Mondes Francophones*. IFRAMOND.

Pannier, A. (2014), *Le projet francophone. De Bucarest (2006) à Québec (2008) : de l'analyse du discours à l'impact stratégique réel*. Thèse de doctorat en sciences du langage, sous la direction de Valérie Spaëth. Soutenue le 15/12/2014 à l'université Sorbonne Nouvelle Paris 3.

Ricœur P. (1983), *Temps et récit*, vol 1. Points Essais, Seuil, p.105.

Tronchet G. (2014), *Savoirs en diplomatie. Une histoire sociale et transnationale de la politique universitaire internationale de la France (années 1870 – années 1930)*. Thèse de doctorat en histoire, sous la direction de Patrick Weil. Soutenue le 05/12/2014 à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Tronchet G. (2015), *Qu'est ce que la diplomatie universitaire ?*

<http://blog.educpros.fr/guillaume-tronchet/quest-ce-que-la-diplomatie-universitaire/>

Référence consultée le 30 août 2017.

Wallerstein I. (2006), *Comprendre le monde : Introduction à l'analyse des systèmes- monde*. La Découverte, Paris.

Wolton D. dir. Bambridge T. Barraquand H. et al. (2004), *Francophonie et mondialisation*.
CNRS Editions, Paris.